L'exposition Présences à la Galerie de l'UQAM.

Nous avons conçu l'exposition <u>Présences</u>, en regard de la venue à Montréal de l'exposition des oeuvres de la collection de l'Association Camille. Ainsi, l'exposition <u>Présences</u> constitue une interrogation sur le fait qu'il n'existe pas au Québec de collection d'oeuvres d'art consacrée à la création des femmes. L'exposition <u>Oeuvres vives</u> regroupe des oeuvres dans la production des années 70 et 80 et, par conséquent, pour le volet québécois, nous nous sommes limités à une sélection d'oeuvres comprise dans ces deux décennies. À partir de la collection Lavalin, une collection privée devenue publique dont les motivations de collectionnement ne répondent pas, bien sûr, à celles de l'Association Camille, nous proposons une lecture de l'art actuel qui témoigne de la présence de la créativité des femmes et, qui n'a pu être ignorée malgré les intentions diverses orientant la réunion des oeuvres de la collection Lavalin.

La constitution d'une collection d'oeuvres d'art n'est pas établie sur les mêmes modes selon qu'il s'agisse d'une collection privée ou d'une collection publique et muséale. Même parmi les collections privées, certaines ont été établies sur la base de visées précises, esthétiques, spirituelles, citons à titre d'exemple la collection de la Dia Art Foundation, à New York. Par contre, plusieurs collections privées reposent sur une manière de collectionner plus aléatoire qui obéit aux caprices du regard, à des impulsions de la découverte et à l'influence de moments vécus en des temps divers.

Le processus de collectionnement pour l'individu est une activité complexe qui procède d'un besoin psychologique d'amasser, de cumuler des objets pour les fins d'une possession et d'une curiosité. Les Lamarre ont été explicites à ce sujet, le phénomène de la création les a retenus, la liberté d'expression retrouvée

dans les oeuvres des années 50 a été un élément de fascination à une époque, disent-ils, plutôt dominée par un conformisme social¹.

Si nous tentons de retracer les motifs d'une réunion des oeuvres dans la collection Lavalin qui a été intégrée, depuis 1992, à la collection du Musée d'art contemporain de Montréal, c'est que nous avons cherché dans le cadre d'une collection privée une réponse à un collectionnement à l'égard d'une considération incontournable des oeuvres créées par des femmes.

Sans revenir de manière approfondie sur les différences culturelles entre la France et le Québec, qui animent la période des décennies 70 et 80, ce qui nous éloignerait trop de la question qui nous préoccupe, nous ne pouvons échapper à la considération de certaines données statistiques.

Michèle Coquillat en fait état dans le texte de présentation de l'exposition Oeuvres vives, les oeuvres des femmes représentent moins de dix pour cent dans les derniers achats d'oeuvres d'artistes plasticiens (en France) malgré qu'elles soient aussi nombreuses que les hommes à oeuvrer dans le champ artistique. Cette représentativité accrue des oeuvres des femmes dans les collections publiques a été une des premières revendications des femmes artistes lorsque s'est dessiné le mouvement des femmes en art, au début des années 70. Il y a eu, à ce propos, des positions divergentes selon lesquelles on ne peut substituer l'importance esthétique des oeuvres par une appartenance sexuelle de son auteure.

 Entrevue de Bernard Lamarre dans la Collection Lavalin du Musée d'art contemporain, Les Éditions de l'Homme, Mtl 1994, p. 14 Cependant, la position défendue par la présidente de l'Association Camille, Michèle Coquillat, rejoint un mouvement de pensée qui a animé plusieurs groupes de femmes en Amérique du nord, en Europe et au Québec depuis le début des années 70 et, qui était de questionner l'histoire soumise au seul regard masculin. Que laisseront nos collections publiques à l'appréciation des générations à venir de l'apport des femmes à la création contemporaine?

Au Québec, nous n'avons pas institué un fonds de collection semblable à celui de l'Association Camille. Serait-ce que nos collections publiques offrent une représentation judicieuse de la création des femmes ou qu'aucune pression sociale n'a été exercée dans ce sens? Une étude statistique générale et comparative n'a pas été réalisée au Québec dans les collections publiques. Nous abordons cette question dans le cadre de la collection Lavalin qui nous servira d'exemple par le nombre total d'oeuvres réunies (1,300). Nous y trouvons 68% des oeuvres datant des années 70 (20% et 80 (48%).

Une sélection dans la sélection.

Dégager, dans le corpus d'oeuvres de la collection Lavalin, une présence de la création des femmes au cours des décennies 70 et 80, devait prendre en considération non seulement l'orientation propre de cette collection mais aussi son "éclectisme" et sa "diversité". Nous proposons une lecture divergente de cette collection par rapport aux prémices de collectionnement qui étaient à ses origines: ces quelques 1,300 oeuvres ont été réalisées par 480 artistes dont seulement 72 femmes. Le pourcentage ainsi obtenu rejoint curieusement celui souligné par Michèle Coquillat en regard des fonds d'acquisition français et cette constatation dans la collection Lavalin soulève, ici, la même question.

La sélection des oeuvres pour Présences.

On a dû composer avec des choix effectués par les responsables de la collection Lavalin et sa prédilection, entre autres, pour des oeuvres bidimensionnelles alors que nous assistions, au Québec, à une exploration de nouveaux supports et de médiums telles l'installation, la vidéographie, la photographie.

Des artistes comme Betty Goodwin et Irène Witthorne soutiennent, au sein de la collection Lavalin, cette approche caractéristique de l'esthétique conceptuelle avec la mise en évidence des processus mêmes de réalisation de l'objet. La peinture et le dessin occupent un volet important de la collection Lavalin et la présente exposition reflète cette option. Cette prédilection a donc une incidence sur la représentation de certaines artistes telle Francine Larivée dont nous retrouvons que des oeuvres graphiques dans la collection, ce qui n'est pas typique de sa création des années 80.

Nous sommes alors tributaires d'une sélection dont nous constatons les manques mais, surtout, dont nous découvrons une conception de l'art qui relève de schèmes organisateurs sous-jacents dont les fondaments ne coïncidaient pas avec les développements de l'art de ces décennies. Certaines créatrices sont sous-représentées parce que n'oeuvrant pas dans le cadre de sélection mis de l'avant par les orienteurs de la collection Bernard Lamarre et Léo Rosshandler. De plus, le choix des 15 artistes a été limité à une représentation québécoise alors que des artistes canadiennes figurent dans cette collection.

En tenant compte de ces différents paramètres, déterminants dans cette sélection qui est une "réponse" à l'exposition des oeuvres de l'Association Camille, il appert que la présence significative des oeuvres des femmes artistes dans la

collection Lavalin demeure une représentation valable en regard des critères mêmes de sélection qui étaient alors convenus. L'absence d'ouverture sur certains médiums et sur des modes de création a, par ailleurs, donné à cette collection des limites regrettables qu'une relecture fait ressortir et que nous ne pouvons pallier ni occulter.

Nous espérons que l'exposition <u>Présences</u> contribuera à éclairer, malgré toutes ces contingences, l'importance de la production picturale et graphique des femmes au cours de ces deux décennies au Québec ainsi que l'importance du collectionnement dans la réception artistique qui, on le sait, fait partie du contexte de création des artistes.

Ref: dossier Louise Letocha, expo. prés. 2